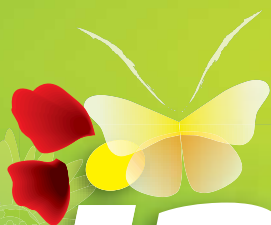


N° 345

Mars

Avril

2008



infos

communales

Baelen - Membach



Au bout de la passerelle, le CPAS

Dossier CPAS

- Ses missions
- Son équipe
- Son fonctionnement

Police

Installation de 3 radars permanents
sur notre commune

Groupe d'action déchets

Initiation au compostage

Histoire

1834, une tannerie à Baelen ?

En bref

- L'école a reçu le label « Manger-Bouger »
- Rapport de l'expert sur l'incendie
de la maison communale



Prestation de serment
du conseil communal des
enfants

Garage Jean-Marie DEDERICKS 
"Ihr einziger offizieller Vertreter der Region"



FIAT  

EupenerStrasse, 210 • 4837 Baelen/Eupen • Tél. 087.56 04 07

Gerd Michel 

Solaranlagen

- Sanitär- & Heizungsinstallationen
- Kanalreinigung
- Pliester- & Fliesenarbeiten
- Elektroinstallationen
- Kernbohrungen

Mazarinen 16 – 4837 BAELEN – Tel. 087/76 38 36
 Fax: 087/76 31 37 – gerd.michel@skynet.be

TOUS TYPES DE TERRASSEMENTS

J. HAVET 

Levée de Limbourg, 6 • 4837 BAELEN
 087/88 24 59 • Fax: 087/76 47 00

- Aménagement de tous types de magasins sur mesure
- Mobilier de bureau - cabines équipées
- Design en verre sablé et inox
- Comptoirs - vitrines - dialoges
- Placards - Meubles de salles de bain



 [http : www.mariodecker.be](http://www.mariodecker.be)
 e-mail : info@mariodecker.be

Mario DECKER Fabricant de meubles
 fabricant 410 rue Mitoyenne 4710 Lontzen
 Tél. : 087 88 28 04 Fax : 087 88 10 01

Au Rêve en Fleurs
 Fleuriste Créateur

Un choix toujours croissant dans un décor ensoleillé ainsi que la compétence d'une professionnelle à votre service.

OUVERT :
 M.M.J. : 8h30-18h30
 V.S. : 8h30-19h00
 Dimanche : 8h30-16h00
FERME LE LUNDI

 28, rue G. Maisier
4830 LIMBOURG
 Tél/Fax : 087.76.22.81

 **ETS MATHIEU BECKER**
SPRL CARRELAGES

- Vente avec ou sans pose •
- Patron sur chantier •
- 250m² d'exposition

Hoof 54 • 4840 Welkenraedt

Tél. 087.88.03.20

Matériaux de construction

KEVERS

50 ans d'expérience

46- Ch. de Liège - MONTZEN
 Tél : 087 / 78 51 11



  **AD DELHAIZE DOLHAIN**

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
AVENUE REINE ASTRID



*Les annonceurs du Bulletin Communal
 vous souhaitent de Joyeuses Fêtes de Pâques*



Rôle de garde des médecins

ATTENTION:

La garde est assurée à partir du vendredi soir 20h et se divise en 2 périodes, à savoir:

- 1) du vendredi soir 20h au dimanche matin 8h
- 2) du dimanche matin 8h au lundi matin 8h

Mars 2008

Date	Ven. 20H > Dim. 8H	Dim. 8H > Lun. 8H
01-02	STAINIER	STAINIER
08-09	TIQUET	STEVENS
15-16	DEGROS	DEGROS
22-23	DEJALLE	MILET SEV
24	MILET JP	
29-30	ESSER	TRAN

Avril 2008

Date	Ven. 20H > Dim. 8H	Dim. 8H > Lun. 8H
05-06	GARSOU	JUNKER
12-13	XHAUFLAIRE	XHAUFLAIRE
19-20	TIQUET	STEVENS
26-27	ADLJU	TRAN

Mai 2008

Date	Ven. 20H > Dim. 8H	Dim. 8H > Lun. 8H
01	MILET SEV	
02	FRANCK	

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Limbourg		
DEGROS Emile	087.76.20.81	
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN		
FOURIR Béatrice	087.76.31.21	
Rue J. Wansart 11 GOE		
JUNKER Paul	087.76.34.70	
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN		
MILET Jean Pierre	087.76.34.40	
Rue Maisier 12 DOLHAIN		
(domicile)	087.76.61.48	
Neupré 17 BILSTAIN		
SCHILS Michel	087.76.21.22	
Rue Th. Dujardin 10 DOLHAIN		
STEVENS Anne Françoise	087.76.45.45	
Rue Maisier 72 DOLHAIN		
TIQUET Marie Pierre	087.76.45.45	
Rue Maisier 72 DOLHAIN		
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81	
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN		
Baelen		
GARSOU Jean-Michel	087.74.22.47	
Rue de la Station 9 MEMBACH		
STAINIER Xavier	087.76.39.04	
Route d'Eupen 6 BAELEN		
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81	
Rue du Thier 19-21 BAELEN		
Welkenraedt		
ADLJU Arsalan	087.44.87.65	
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT		
ANCION Thierry	087.88.17.17	
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT		
DEJALLE Joseph	087.88.16.05	
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE		
ESSER Patrick	087.88.28.44	
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT		
JOSKIN Benoit	087.88.17.44	
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT		
MICHEL Jean Pierre	087.88.00.14	
Rue de l'Ecole 63 WELKENRAEDT		
ORBAN Thierry	087.88.32.22	
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT		
PICQUOT Eric	087.88.07.43	
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT		
RÖMER Bernard	087.88.23.12	
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT		
SCHOONBROODT Victor	087.88.03.35	
Rue Lamberts 52 WELKENRAEDT		
Lontzen		
FRANCK Alain	087.88.01.82	
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN		

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CPAS

Au bout de la « passerelle »... le Centre Public d'Action Sociale... le CPAS ! Dans chaque ville, dans chaque village il y a un CPAS. La plupart des gens le connaissent bien, pourtant nombreux sont ceux qui se font une fausse idée – de ce qu'est le CPAS – de ce à quoi il sert – des personnes à qui il s'adresse.

Certains pensent que le CPAS n'est là que pour les gens qui sont dans la misère la plus profonde et qui n'ont plus d'argent.

C'est faux ! Car chaque habitant de la commune peut s'y adresser pour trouver une solution à ses problèmes (sans distinction de classe, de statut, de couleur de peau ou de religion).

Pour certains, c'est pour l'octroi du revenu d'intégration car ils ne disposent plus de moyens nécessaires pour vivre une vie conforme à la dignité humaine. Pour d'autres, l'aide consistera en des conseils ou une aide financière ou matérielle occasionnelle lors de difficultés particulières.

Certains se disent « personne ne pourra m'aider, pas même le CPAS ! ».

Bien sûr que si ! A Baelen-Membach, 3 assistants sociaux sont à l'écoute pour résoudre de nombreux problèmes. Ils ont reçu une formation pour cela. Mais s'ils ne peuvent pas tout savoir ni tout connaître, ils peuvent vous orienter vers de nombreux services avec lesquels ils travaillent en partenariat ; que ce soit pour les services d'aide à domicile, d'aide à la jeunesse, de logement, d'aide juridique ou de médiation de dettes....

Aujourd'hui de plus en plus de personnes éprouvent de réelles difficultés pour trouver leur place dans une société qui exige toujours plus de compétences, plus de capacité d'adaptation.

En juillet 2007, un travailleur social supplémentaire a été engagé afin d'aider tout particulièrement les personnes dans leur recherche d'emploi.

Nous pouvons tous constater que les prix de certains produits de 1^{ère} nécessité se sont envolés : le pain, les céréales, les produits laitiers... et puis surtout l'énergie, le mazout mais aussi le gaz, l'électricité, sans parler des loyers.

Quand arrivent des moments difficiles : deuil, problèmes familiaux, problèmes de santé, perte d'emploi, accident, sachez que des personnes sont là pour vous accueillir, vous écouter, vous soutenir. Parfois, il suffit de peu pour débloquer une situation ou redonner une nouvelle chance. Au bout de la « passerelle »... c'est le CPAS qui vous attend !

Marie-Colette Beckers



Marie-Colette Beckers
Présidente CPAS



Administration Communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél.: 087 76 01 10 • Site internet: www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre

Rédaction et coordination: Francis BEBRONNE, Conseiller communal

Prochaine édition: mai - juin 2008 distribué vers le 5 mai 2008

Date limite de remise des documents: 15 avril 2008

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte

**SITE INTERNET DE LA
COMMUNE DE BAELEN**
www.baelen.be

**BUREAUX DE
L'ADMINISTRATION
COMMUNALE**

Horaires

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)

**Sur rendez-vous les lundi, mercredi et
vendredi après-midi**

ETAT-CIVIL

Naissances

Tim PIEPERHOFF, Clos des Jonquilles, 16
(30/12)
Samuel ORBAN, route d'Eupen, 108
(14/01)
Nassim ELGHAZY, rue L.Moray, 23 (21/01)
Luka ROSSIUS, route de Dolhain, 37
(17/01)
William WARRIMONT, route de Dolhain, 39
(27/01)
Leonard STEPANYAN, rue des Fusillés, 25
(01/02)
Anouk JAEGER, Boveroth, 28a (13/02)

Mariages

Laurent SEVRIN et **Hélène BRANDT**,
Runschen, 10 (18/01)
Christian NIHANT et **Annic ELSEN**,
rue Longue, 56 (26/01)

Décès

Robert RAUW, Vf de Julienne MERTENS,
chemin de la Joie, 6 (02/12)
Frieda SCHUMACHER, épouse de Marcel
VAESSEN, chemin Kyssel, 16 (04/12)
Paul RENNERTZ, Vf de Maria LASCHET, rue
du Pensionnat, 7 (22/12)
Johann STEILS, rue du Pensionnat, 7
(24/12)
Simonne CLOTUCHE, épouse de Marcel
BOULANGER, rue du Pensionnat, 7 (25/12)
Viviane HONS, épouse de Fabrizio CLEMENTE,
Néreth, 12G (11/12)
Monique TRIPPAERS, épouse de Yves
DEFAWEUX, rue de l'Invasion, 56B (09/12)
Maria FALTER, Vve de Wilhelm FRANK, rue
du Pensionnat, 7 (26/01)
Louis HAUSOUL, époux de Anny LEROY, Allée
St François, 6 (03/01)
Richard KRAFFT, époux de Josephine ZEEVAERT,
rue du Pensionnat, 7 (02/02)
Paul LANGER, époux de Ulrike THOONEN, route
d'Eupen, 20 (02/02)
Magdalena JENNIGES, épouse de Hubert
KRATZBORN, rue du Pensionnat, 7 (14/02)
Jacobus BECKERS, Vf de Elise FRANSSSEN, rue
du Pensionnat, 7 (15/02)

Nettoyage des rivières.

Dans le cadre de **journées «Rivières pro-
pres»** en collaboration avec le contrat de Ri-
vière Vesdre, le groupe d'Action «déchets»
et la commune de Baelen, venez participer
au nettoyage annuel des rivières et ruis-
seaux de votre commune.

Le samedi 12 avril 2008

Le matin, rendez-vous à **9h devant l'église
de Membach** pour un nettoyage de la Ves-
dre et de ses abords à Perkiets
L'après-midi, rendez-vous à **14h devant la
maison communale de Baelen** pour le net-
toyage du ruisseau.

La logistique (sacs poubelles, camionnette
+ remorque, ...) est prise en charge par la

commune. Nous vous demandons de vous
munir de bottes, de vieux habits et votre
bonne humeur. Les enfants sont les bienve-
nus mais ils doivent être encadrés par leurs
parents.

En fonction du nombre de bénévoles, plu-
sieurs groupes pourront être constitués.
Les comités de quartiers, associations, ...
sont les bienvenus. Vous pouvez obtenir
de plus amples renseignements et signaler
votre venue auprès d'André Pirnay, éche-
vin au tél 0498 8185 71 ou par e-mail à
andre.pirnay@acbm.be.

L'année dernière, nous avons récolté 4 m³ de
déchets. Cette année, avec votre aide, com-
bien en récolterons-nous ?

Campagne de dépistage

Le Service des Cars de la Province de Liège (Dépistage Mobile) organise une
**campagne de dépistage du DIABETE, des AFFECTIONS THORACIQUES,
de la BRONCHITE CHRONIQUE et de l'INSUFFISANCE RENALE**

MEMBACH (derrière l'église):

Lundi 14 avril de 9h à 13h, de 14h30 à 17h30, de 18h à 20h.

BAELEN (parking en face de la Maison communale):

Mardi 15 avril de 9h à 13h, de 14h30 à 17h30, de 18h à 20h

Mercredi 16 avril de 9h à 13h, de 14h30 à 17h30, de 18h à 20h

Tous ces tests de dépistage sont GRATUITS.

Au vu du grand succès rencontré, **il est souhaitable de prendre rendez-vous au
04/237.94.94.**

Important : N'oubliez pas de vous munir de la liste de vos médicaments

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie exprimées
lors du décès de **Joseph Barthélemy**, nous remercions tous ceux qui ont pris
part à notre deuil et en particulier la Chorale Ste Cécile de Membach,
le Quintet de Xhoffraix et la Chorale Nota Bene de Welkenraedt pour leur
participation aux obsèques.

Son épouse et la famille



A l'occasion de ma **naissance** le 07 décembre 2007, beaucoup de personnes ont témoigné
leur sympathie à mes parents, à mes frères, ainsi qu'à moi-même.
Pour cela, je voudrais tout simplement leur dire « merci »

Victoria MATHIEU



SALON CYNTHIA

DAMES, HOMMES & ENFANTS

087/55 20 93

Boveroth, 49 - 4837 Membach

A votre service les : lundi de 9h30 à 15h,
mardi de 9h30 à 15h, FERME MERCREDI,
jeudi de 10h à 20h, vendredi de 9 h à 17h
samedi de 7h30 à 15h



PAPIERS PEINTS • PEINTURES
COUVRE-SOLS • PARQUETS STRATIFIÉS
STORES • TENTURES • RIDEAUX
ARTICLES DE NOËL ET DE CARNAVAL

spri WILLEMS La maison de la décoration

Toutes les grandes marques • Prise mesure + conseils

Devis gratuits • Confection • Pose



Rue Guillaume Maisier, 65
4830 Dolhain - Limbourg
Tél : 087 / 76 21 07
Fax : 087 / 76 46 42
www.maisonwillems.be
info@maisonwillems.be

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR



OFFRE du 04/03 au 08/04

• Gyros **7.93 €/kg**

OFFRE du 11/03 au 15/04

• Côte dijonnaise **7.40 €/kg**

OFFRE du 18/03 au 22/04

• Oiseaux sans tête **6.90 €/kg**

OFFRE du 25/03 au 29/04

• Saucisse fraîche
• Haché **4.60 €/kg**

Route de Dolhain, 16B - 4837 Baelen
tél : 087/76 33 79

HÔTEL DU LION ** Restaurant - Brasserie

Route de la Gileppe - 48 - Gileppe Strasse
4885 JALHAY



tel : 087/76 62 69
fax : 087/76 34 88
www.hoteldulion.be
Fermé le mercredi
Mittwochs geschlossen

FRANZ CLAASSENS
S.P.R.L.

Toitures
Bedachungen

Tél.: 087 / 76.34.74 Fax: 087 / 76.65.13
Rue E. Schmuck 9 B-4837 BAELEN

Menuiserie
ullender Serge

Escaliers
Portes et fenêtres en bois et PVC
Corniches
Parquets
Placards

Toutes menuiseries intérieures et extérieures

Siege social : Rue Plenn-Vent 6A
4837 Baelen - Tél./fax : 087 44 64 98
Atelier : Rue des Massacres, 1
4834 Goe - GSM : 0497 78 23 69

NOUVEL EXPLOITANT

087/76 39 39

STATION DE DOLHAIN-LIMBOURG
HAVET-CORMAN SPRL

OUVERT de 7h à 19h

Âges moyen des baelenois = 37,31 ans

Dans notre arrondissement, l'âge moyen de la population est de 39 ans. Il a progressé d'un an entre 2000 et 2006, signe du vieillissement global de la population. Avec 37,31 ans, la commune de Baelen se place en troisième position des communes les plus « jeunes » derrière Thimister (35,8 ans) et Dison (37,57 ans). La ville de Spa a, quant à elle, la moyenne la plus élevée avec 42 ans d'âge moyen par habitant. Pour notre commune, la croissance démographique liée à l'arrivée de nouveaux habitants et la construction de nouvelles habitations a une influence sur la moyenne d'âge. Pour s'en convaincre, il suffit de constater la croissance de la population scolaire dans les 2 écoles communales de notre entité.

Réunion d'accueil des nouveaux habitants

Baelen est une commune à croissance démographique positive. Au 1^{er} janvier 2007, la population avait atteint le chiffre de 4110 habitants. Sur les cinq dernières années, la croissance était de 5,3 %.

Rien que sur les six derniers mois de 2007, l'état civil local a enregistré 212 nouveaux arrivés. Afin de d'accueillir au mieux ces nouveaux habitants, la commune convie tous les six mois les nouveaux Baelenois et Membachois à une réunion d'accueil, et ce depuis 2007.

Cette réunion, avait lieu le 4 janvier 2008 dans la cafétéria du Foyer culturel de Baelen. Ils étaient plus de trente à avoir répondu à l'invitation. Après une partie académique permettant de présenter les différents services de la commune, chacun a eu l'occasion de se présenter. L'exposé se poursuit par un aperçu géographique suivi de la présentation de toutes les associations culturelles et sportives actives sur notre territoire. Ensuite, un quart d'heure fut consacré à détailler les différents projets en cours et à venir, sans oublier l'information sur le PCDR.

Pour terminer, chacun a pu faire davantage connaissance autour d'un verre, après avoir reçu un jeu « mémovillage », histoire de découvrir en s'amusant les richesses de notre commune. Pour les jeunes couples avec enfants ou les retraités, natifs de Membach ou d'origine hollandaise, il est toujours très riche de rencontrer les nouveaux citoyens qui étaient visiblement, tous, heureux de demeurer sur notre commune.



Incendie Maison communale : Rapport de l'expert

Contacté en fin janvier 2008, le substitut du procureur du Roi a donné lecture de la conclusion du rapport de l'expert qui est la suivante : « L'hypothèse hautement probable est que l'incendie relève d'un acte volontaire ».

En d'autres termes, l'expert penche pour un acte volontaire mais ne détient pas les preuves pour l'affirmer. L'enquête approfondie menée par le juge d'instruction n'a pas permis de dégager une piste valable.

Pour la suite, le dossier va revenir devant la chambre du conseil qui va dessaisir le juge d'instruction. Le dossier sera donc classé de façon provisoire voire définitive si de nouveaux éléments n'apparaissent pas.

Obtention du Label « Manger – Bouger »

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la **Politique de promotion des attitudes saines sur les plans alimentaire et physique pour les enfants et adolescents de la Communauté française**.

« Manger équilibré c'est bien, mais bouger c'est encore mieux ! ».

Comme vous en avez pris connaissance dans le bulletin communal de novembre décembre 2007 dont le dossier était consacré à ce sujet, un nombre important d'actions ont été mises en œuvre pour obtenir ce label.

Le 31 janvier dernier, nos écoles communales de Baelen et Membach ont reçu à Bruxelles au ministère de la communauté française le label officiel « Manger Bouger ». Si ce label n'est pas une finalité en soi, il récompense tous ceux qui ont contribué à son obtention et renforce leur motivation à poursuivre dans ce sens.

Seules 51 écoles en communauté française ont reçu ce label. Dans notre arrondissement, outre nos deux écoles communales, l'Institut Robert Schuman d'Eupen l'a également obtenu.

Nouvelles recrues



Engagée à durée indéterminée depuis le 16 novembre 2007, **Ziyne DURAN** est en charge du service des cartes d'identité. Elle assiste par ailleurs, également le service

« travaux – voiries » pour le suivi de dossiers administratifs. Elle remplace Luc MAGETTE, qui fut détaché de la SNCB dans notre commune pendant 3 années au service cartes d'identités. Ce dernier a réintégré ses fonctions au sein de la SNCB à la fin 2007. Nous souhaitons à Ziyne la bienvenue au sein de notre administration.



Engagé pour un contrat à durée déterminée de 2 ans, **Roland FANIELLE** occupe les fonctions de Conseiller en Energie depuis le 11 février 2008. Son engagement a été réalisé

conjointement avec la commune d'Aubel. Roland travaillera à mi-temps pour chacune des deux communes. Les dossiers ne manquent pas et sa première priorité consiste à étudier la faisabilité d'installer un réseau de chauffage unique pour l'école communale de Baelen (actuelle + nouveau bâtiment), la maison communale ainsi que le Foyer Culturel. Le projet est complexe mais il se veut novateur et orienté dans le développement durable. Nous souhaitons la bienvenue à Roland et sommes convaincus que son apport sera déterminant pour le développement de notre commune.

Baelen, « commune énerg-éthique »

Dans le cadre du salon des mandataires de Marche, notre commune a signé la charte d'engagement dans un processus d'économie d'énergie. Le recrutement d'un Conseiller en Energie (voir ci-dessus) est la première action concrète dans ce sens.



3 radars permanents sur notre commune...

Lors de leur réunion du 11 septembre, les membres du conseil de police de la zone « Pays de Herve » (Aubel/**Baelen**/Herve/Limbourg/Olné/Plombières/Thimister-Clermont/Welkenraedt) ont décidé de **renforcer la lutte contre la vitesse excessive sur les routes**.

Le service de statistiques du Service public fédéral précise : *« C'est dans les zones rurales que les accidents de la route ont les conséquences les plus graves. Il semble exister un rapport inversement proportionnel entre la densité de population d'une région et la gravité des accidents qui s'y déroulent ».*

La sécurité de tous fait partie des responsabilités de la police **qui a décidé, dans un premier temps, de doter la zone de police de plusieurs radars préventifs**. Ces panneaux fixes seront placés à divers endroits du territoire du « Pays de Herve » et indiqueront la vitesse des véhicules avec un commentaire adapté à celle-ci (Merci, Trop vite, Amende,...). Il s'agit de faire prendre conscience aux gens de la vitesse à laquelle ils roulent sans trop verbaliser. Les radars seront alimentés en énergie grâce à des panneaux solaires. Le coût d'installation de ces appareillages est financé par le fonds des amendes servant à l'amélioration de la sécurité routière.

Concrètement, ce sont 3 radars préventifs, dont le rôle est d'informer le conducteur de sa vitesse et non de le sanctionner qui seront installés sur le territoire de notre commune dans le courant du premier semestre 2008. Chaque radar pourra être déplacé à trois endroits différents où seront installés des supports fixes permettant de les attacher. Les 9 endroits ont été choisis conjointement avec la Zone de Police du Pays de Herve en tenant compte des vitesses constatées, de la densité de circulation et des statistiques d'accidents, notamment.

La localisation des 9 supports pour les 3 radars est la suivante :

- **Route d'Eupen (RN61)** sens Eupen vers Dolhain, zone 50 km/h, entrée d'agglomération
- **Heggen**, vers Baelen centre, 200m après la rue de la Chapelle
- **Allée des Saules** vers Baelen centre, zone 50 km/h
- **Nereth**, vers Baelen centre, après le carrefour de Horren, zone 50 km/h
- **Route Jean XXIII** vers Baelen centre, zone 50 km/h
- **Membach, Boveroth** vers centre du village, zone 50 km/h
- **Membach, rue Hubert Braun** vers centre de Membach, entrée d'agglomération zone 50km/h
- **Membach, Stendrich** vers centre de Membach, zone 50 km/h
- **Forges (RN61)** abord du virage sens Baelen vers Dolhain, zone 70 km/h

Communions



Chers villageois et villageoises

Nous avons un nouvel AMI.
Son nom c'est JESUS.
Les chemins de la vie.
Ensemble nous les parcourons.

Der Tag hat seinen stillen Segen,
die Stunde ihr besonderes Licht.
Gehst du der Feier heut entgegen,
vergiß die zarte Andacht nicht.

Vincent, Jérémy, Mike, François, Samuel,
Julie V., Julie D. et Abigaëlle
vous invitent, **le dimanche 20 avril 2008,**
à 10 heures 30 à célébrer
avec eux leur première communion en
l'église de Membach.

Vincent, Jérémy, Mike, François, Samuel,
Julie V., Julie D. und Abigaëlle
laden Sie herzlich ein, zur Messfeier ihrer
ersten heiligen Kommunion **am Sonntag,**
dem 20. April 2008 um 10 Uhr 30 in der
Kirche zu Membach.



Vincent Naftaniel, rue des Fusillés 16, Membach
Jérémy Bardoul, rue des Fusillés 8, Membach
Mike Luchte, rue Stendrich 37, Membach
François Dirick, rue Albert 1^{er} 1A, Membach
Samuel Schins, rue Boveroth 64, Membach
Julie Van Mechelen, rue Hubert Braun 29, Membach
Julie Defourny, rue Foyr 85 A, Jalhay
Abigaëlle Stump, rue Leonard Moray 5, Membach

Premières Communions à Baelen le dimanche 13 avril 2008

Boland Anaïs, Honthem 25 A - 4837 BAELEN
Bosch Camille, Forges 4 - 4837 BAELEN
Compeers Lisa, allée des Saules 38 4837 BAELEN
Dormann Laurent, rue de l'Invasion 47 4834 GOE
Franken Simon, Heggen 37 - 4837 BAELEN
Heinen Laura, rue Jean XXIII 34 4837 BAELEN
Heuze Mégane, rue de l'Eglise 15 4837 BAELEN
Hons Cédric, Néreth 16 A - 4837 BAELEN
Jambon Lola, Levée de Limbourg 6 4837 BAELEN
Klinkenberg Luca, rue Jean XXIII 55 4837 BAELEN
Koop Emeline, Pingeren 19 - 4837 BAELEN
Magermans Hugo, Honthem 4 4837 BAELEN
Poncelet Lucas, Runschen 29 - 4837 BAELEN
Schillings Laurine, rue Jean XXIII 57 4837 BAELEN
Sparla Léna, Steinweg 13 - 4710 LONTZEN
Van der Weide Florian, Chemin Ocre 8 4837 BAELEN

Liste des enfants de Baelen et de Membach faisant leur profession de foi à Baelen le 4 mai 2008

BOSCH Christine, Forges, 4 à Baelen
COLLE Benoît, rue Longue, 15 à Baelen
DEBOUGNOUX Emilie, Heggen, 47 à Baelen
GENGLER Rachel, rue Boveroth, 56 à Membach
MEYER Samuel, rue Longue, 46 à Baelen
PONCELET Romain, Rünschen, 29 à Baelen
SCHILS Elisa, rue du Thier, 9 à Baelen
TSILIADAKIS Stéphanie, allée St François, 1 à Baelen
WAGENER Grégory, route d'Eupen, 7 à Baelen
WEICKMANS Lauranne, rue Longue, 16 à Baelen
WINTGENS Alison, rue du Bois, 11 à 4840 Welkenraedt

BECKERS Sarah, Mazarinen, 13 à Baelen
CREMER Janina, rue de la Station, 4 à Membach
JAEGER Noémie, rue Boveroth, 28a à Membach
PATTOU Charlene, rue Plein-Vent, 65 à Baelen
REUL Chloé, route Jean XXIII, 60 à Baelen
STUMP Alexandre, rue de la Station, 11 à Membach

Le CPAS de Baelen

1. Qu'est-ce qu'un CPAS (Centre Public d'Action Sociale)?

Les lettres « CPAS » correspondent aux initiales des mots « Centre Public d'Action Sociale ».

Le CPAS est un service public qui a été créé par l'Etat belge en 1976 et qui est organisé au niveau communal.

Les CPAS ont remplacés les « commissions d'assistance publique » (les CAP) qui avaient pour missions de soulager et de prévenir la misère et d'organiser le service hospitalier.

Tout comme d'autres services publics tels que par exemple le FOREM ou les TEC, le CPAS a été créé parce que l'intérêt général l'exigeait et l'Etat lui a confié une mission spécifique (voir point 2 « Que fait le CPAS »)

Le fait qu'il s'agit d'un service public a plusieurs conséquences :

a. Le fonctionnement et les missions des CPAS sont fixés dans des lois. Autrement dit, les CPAS agissent dans un cadre légal qui les oblige à faire ou à ne pas faire certaines choses.

b. L'activité du CPAS ne peut pas être interrompue parce que, par définition, elle répond à un besoin de la collectivité. (dès lors le CPAS est ouvert durant les vacances).

c. En tant que service public, le CPAS se doit de traiter de la même manière les bénéficiaires des services qui se trouvent dans les mêmes conditions objectives. L'octroi d'une aide sociale ne peut pas placer le bénéficiaire dans une situation privilégiée par rapport à d'autres demandeurs se trouvant dans une situation comparable. Ceci n'empêche cependant pas que le CPAS accorde à chaque personne un traitement adapté à sa situation spécifique.

d. En tant que service public, le CPAS est tenu de remplir sa mission dans le respect des convictions idéologiques, phi-

losophiques ou religieuses des personnes qui s'adressent à lui.

e. Le CPAS doit également veiller au respect de l'intimité et de la vie privée des personnes. Ainsi, le respect du secret professionnel est inscrit dans la loi organique des CPAS et il s'applique aux mandataires et aux membres du personnel.

2. Que fait le CPAS ?

1. Le CPAS doit d'abord assurer aux personnes et aux familles, dans les conditions déterminées par la loi, l'aide sociale due par la collectivité.

En Belgique, l'aide sociale est un système de protection pour les personnes et les familles qui n'ont plus les moyens suffisants pour mener une vie digne (par exemple suite à une faillite, une maladie, une perte d'emploi, des problèmes familiaux, etc.)

Le but de l'aide sociale est de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Aujourd'hui, cette notion implique au moins qu'une personne puisse se nourrir, se vêtir, se loger, assurer son hygiène et avoir accès aux soins de santé.

L'aide fournie par le CPAS peut prendre plusieurs formes. Elle dépendra de la situation de la personne. Il pourra s'agir d'une aide financière (revenu d'intégration ou aide sociale équivalente), d'une aide psychosociale, d'une aide médicale, etc. Le CPAS examine toute demande d'aide et propose les moyens les plus appropriés pour la satisfaire et répondre aux besoins de la personne.

Attention : le droit à l'intégration sociale comme l'aide sociale ont été conçus comme des droits résiduels de la sécurité sociale et de la solidarité familiale. Cela signifie que ce n'est que lorsque la personne n'a droit à aucune autre prestation de la sécurité sociale que l'aide du CPAS peut intervenir. Le CPAS ne pouvant cependant pas laisser la personne dans une

situation ne lui permettant pas de vivre conformément à la dignité humaine, il pourrait être amené à octroyer des avances (sur pension, allocations de chômage, d'handicapé, ...) qu'il pourra ensuite récupérer directement auprès de l'organisme en question.

2. Au-delà de l'aide individuelle qu'il doit fournir aux personnes en difficulté, la loi prévoit que le CPAS peut créer, là où cela se révèle nécessaire, des établissements ou services à caractère social, curatif ou préventif, et les gérer. Les services gérés par les CPAS sont des plus divers et varient d'un CPAS à l'autre, suivant les besoins de la population de la commune. Outre le service social obligatoire, le CPAS de Baelen dispose d'un service de médiation de dettes, d'un service de repas à domicile, d'un service de télévigilance, d'un service dépannage et d'une maison communale d'accueil de l'enfance. Tous ces services vous seront présentés dans un prochain numéro.

3. Comment fonctionne le CPAS ?

1. Le Conseil de l'Action Sociale :

Le Conseil de l'Action Sociale dirige le CPAS. La loi l'autorise à prendre toutes les décisions dont notamment les décisions d'aide. Ses membres sont appelés les conseillers de l'action sociale. Ce sont des mandataires politiques, élus par le Conseil communal après chaque élection communale. Un nouveau Conseil de l'Action Sociale est donc élu tous les 6 ans mais ces membres ne sont pas élus directement par la population (il s'agit d'une élection locale mais « indirecte » ou « au second degré »).

Le nombre de membres du Conseil de l'Action Sociale dépend de la taille de la commune. A Baelen, il y en a 9. C'est le minimum.

Il s'agit de Marie Colette Beckers, de Stéphanie Crutzen, de Steve Jacquet, de Hubert Larondelle, de Laurence Leduc, d'André Massenaux, de Maggy Nivelle, de Carine Parotte et Emil Thônissen.

2. Le Président :

Madame Marie Colette Beckers est la Présidente du CPAS de Baelen. Elle a été



Marie-Colette BECKERS
Présidente du CPAS



Yves Capart
Secrétaire du CPAS



Chantal JOB
Assistante sociale

désignée par le pacte de majorité et fait partie du collège communal.
Elle dirige les activités du CPAS.
Elle ne peut pas décider seule de l'octroi d'une aide, sauf en cas d'urgence. Et même dans ce cas, uniquement dans les limites fixées par la loi et par le règlement d'ordre intérieur du Conseil de l'Action Sociale et à charge pour lui de soumettre sa décision pour approbation au Conseil le plus proche.

3. Le Secrétaire:

Chaque CPAS a un secrétaire. A Baelen, il s'agit de Monsieur Yves Capart.
Ses missions essentielles sont les suivantes:

- il assiste aux réunions du conseil, du bureau permanent et des comités spéciaux, prépare les dossiers soumis à ces instances, veille à la motivation des décisions et au respect de la loi, à la garde des archives;
- sous l'autorité du président, il instruit les affaires, dirige l'administration et est le chef du personnel;
- il signe avec le président toutes les pièces qui émanent du centre (le CPAS ne peut être engagé que par la double signature du président et du secrétaire);
- il élabore l'avant-projet du budget avec les responsables des différents services.

4. Le Receveur:

Chaque CPAS a un receveur. A Baelen, il s'agit de Madame Françoise Baré.
Le receveur est chargé, sous sa responsabilité financière et personnelle, d'effectuer les recettes et d'acquitter les dépenses.
Il est le conseiller financier et budgétaire du centre.

5. Les assistants sociaux:

Chaque CPAS dispose au moins d'un travailleur social.
L'assistant social, dénommé travailleur social par la loi, a pour mission d'aider les personnes et les familles à surmonter ou à améliorer les situations critiques dans lesquelles elles se trouvent.
A cette fin, il essaye de comprendre l'état de la situation de la personne lors d'un premier entretien, il prépare un dossier, il fournit la documentation et les conseils au Conseil de l'Action Sociale (qui est l'or-

gane qui prend la décision sur la demande d'aide) et il assure la guidance sociale.
Les décisions du CPAS sur les demandes d'aide sont seulement valables si elles sont basées sur les résultats d'une enquête sociale qui a été effectuée par un assistant social.

6. Le personnel du CPAS:

La loi oblige expressément chaque CPAS à disposer d'un secrétaire, d'un receveur et d'au moins un travailleur social.

Pour le reste, c'est au Conseil de l'Action sociale qu'il appartient de fixer le cadre du personnel.

C'est ainsi qu'au CPAS de Baelen,

- 3 assistants sociaux (2,5 équivalents temps plein) travaillent au sein du service social: Mesdames Chantal Job et Sylvie Lahaye, Monsieur Sylvain Poumay.
- une employée à mi-temps travaille au sein du service dépannage, Madame Sandra Hamelrijckx.
- une assistante sociale à mi-temps et 5 puéricultrices (3,5 équivalents temps plein) travaillent au sein de la MCAE « Les Coccinelles »: Mesdames Isabelle Dahm, Martine Blancart, Julie Massenaux, Virginie Parotte, Christine Pirenne, Stéphanie Roemers et Cindy Schyns..

4. Comment joindre le CPAS ?

Les locaux du CPAS sont situés rue de la Régence, 6 à Baelen.

Pour tous les différents services, des permanences sont organisées :

• A Baelen :

Le lundi, mercredi, et vendredi matin de 8h30 à 11h30.

• A Membach (à l'ancienne maison communale) :

Le lundi de 17h à 18h.

Vous pouvez nous contacter au

087/760113.

Adresse mail :

servicesocial.baelen@publilink.be

Nous vous rappelons que le CPAS est accessible à toute la population et que le personnel est tenu au secret professionnel.



Sylvie LAHAYE
Assistante sociale



Sylvain POUMAY
Assistant social



Sandra Hamelrijckx
Employée au service dépannage

Le CPAS, Centre Public d'Action Sociale, est une institution mal connue. Des craintes, des préjugés et des réticences existent à son égard.

Dans ce bulletin communal, nous souhaitons vous donner une meilleure image de notre rôle, préciser notre intervention et casser cette image tronquée que beaucoup d'entre nous ont en tête.

En effet, notre travail est très varié, nous n'avons pas de journée type ! Notre mission principale est d'être au service de la population et nous travaillons en fonction des événements qui se présentent.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour vous présenter un éventail, non exhaustif, des situations qui peuvent se présenter à nos services afin de vous montrer l'étendue de nos missions.

Madame A. se présente : elle est sous gestion budgétaire et a reçu un rappel d'une facture d'électricité. Elle avait oublié de l'apporter en temps voulu. De l'argent est disponible sur son compte et le paiement peut donc être effectué par nos soins.

Monsieur B. se présente avec une facture de mazout. Sa situation est analysée et vu son statut BIM (bénéficiaire de l'intervention majorée, anciennement VIPO), il pourra bénéficier de l'allocation de chauffage. Un document de demande est complété et sera instruit au prochain conseil de l'action sociale.

Mademoiselle C. cherche un nouveau logement car elle ne s'entend plus avec ses parents. Après discussion, il se trouve qu'il serait plus opportun que l'intéressée trouve un travail. Elle est donc redirigée vers la Maison de l'Emploi, l'Agence Locale pour l'Emploi et notre service d'insertion socioprofessionnelle.

Monsieur D. ne sait plus faire face à ses factures et est menacé par les huissiers. Un nouveau rendez-vous est fixé avec lui afin d'analyser son budget et sa situation globale. Des contacts seront pris avec les différents créanciers afin d'éviter l'enlèvement de sa situation financière.

Madame E. apporte un courrier reçu de sa caisse d'allocations familiales pour lequel elle éprouve des difficultés de compréhension. Elle demande donc une explication. L'hôpital d'Eupen nous contacte, il faut organiser conjointement le retour à domicile de Madame F. pour la semaine prochaine (repas à domicile, ...).

Madame G. a un problème avec la société de distribution de gaz. Un arrangement doit être envisagé avec celle-ci.

Monsieur H. doit réintroduire une demande pour bénéficier du tarif social électricité et gaz. Un courrier est rédigé et transmis aux organismes compétents.

Monsieur I. a un problème avec Belgacom qui lui réclame des frais trop élevés. Un

contact est pris avec celui-ci afin d'envisager une solution qui convienne aux deux parties.

Madame J. n'a plus d'argent pour faire face aux frais alimentaires de sa famille. La Présidente est contactée afin de pouvoir octroyer une aide urgente à l'intéressée.

Monsieur K. a un problème avec son fils qui ne va plus à l'école. La situation est analysée et des contacts sont pris avec des services spécialisés.

Madame L. téléphone car elle doit faire des courses et n'a pas de moyen de locomotion. Notre service dépannage pourra la conduire jeudi.

Le couple M. voudrait aller voir une pièce de théâtre mais ses faibles moyens financiers ne le lui permettent pas. Un ticket article 27 sera remis et le couple pourra aller voir le spectacle pour 1,25 € par personne.

Monsieur et Madame N. viennent de s'installer sur la commune avec leurs 4 enfants. Ils ont des difficultés financières pour se vêtir. Un rendez-vous est fixé avec notre collègue qui cherchera avec eux des vêtements pour une somme modique dans notre boutique de seconde main.

Un jeune vient nous trouver car il vient de commencer à travailler et son contrat de bail se termine. Il a trouvé un nouveau logement mais est incapable de financer la caution locative. Il demande l'aide du CPAS pour trouver une solution.

Monsieur O. a 64 ans et vient introduire une demande de pension de retraite. Vu ses problèmes de mobilité, il en profite pour introduire une demande de carte de stationnement.

Notre permanence terminée, il est temps d'analyser plus concrètement les demandes rencontrées, de préparer nos dossiers afin de les présenter au Conseil de l'Action Sociale qui se réunit mensuellement.

Le travail administratif occupe aussi une grande partie de notre temps (préparation de formulaires à envoyer au Ministère afin d'obtenir les remboursements de l'Etat, ...). Les jours où nous n'avons pas de permanence sont aussi destinés à faire des visites à domicile, rencontrer différents acteurs sociaux, se rendre à des réunions diverses, ...

De plus, vu la complexité des différentes législations, du temps est dégagé afin de nous informer des différentes nouveautés.

Des réunions d'équipe et de coordination sont aussi régulièrement prévues dans notre emploi du temps.

Et si à Baelen aussi, on ouvrait notre église ?

La « Fondation églises ouvertes » vise à rendre accessible et à mettre en valeur le patrimoine religieux que représentent nos églises.

Notre église est un espace de prière, de méditation et d'apaisement. Elle représente aussi un patrimoine culturel et architectural que nous ne pouvons pas renfermer. En effet, il est bien triste de voir notre église continuellement fermée.

Pourtant, nous ne pouvons pas laisser l'église ouverte sans surveillance. Il n'est pas question d'ouvrir notre église 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et de la laisser à l'assaut de tous les vandales.

Pour autant que l'on adhère au projet « églises ouvertes » la charte prévoit l'ouverture des églises pendant 8 semaines consécutives entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, 3 jours par semaine, normalement les vendredis, samedis et dimanches et 4 heures par jour, généralement de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

La paroisse de Welkenraedt n'adhère pas au projet « églises ouvertes », mais ouvre les portes de son église. Une équipe de 13 personnes assurent une permanence tous les matins de 9 à 11 heures durant l'été.

Nous recherchons des bénévoles pour assurer la surveillance de l'église ouverte dès l'été prochain.

Si l'équipe est suffisamment étoffée, une heure, voire deux heures de prestation par personne et par semaine sera nécessaire.

Vous souhaitez rendre ce service ?

Vous pouvez dès à présent contacter le secrétariat paroissial à Welkenraedt
087 / 88 02 59
ou Jean-Claude Koch
087 / 76 39 17.

Il va sans dire que sans surveillance, l'église ne sera pas ouverte.

Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Baelen - Eupen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI+ • Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 • 4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 • Fax : 04/230.11.20 • www.spi.be

SPI+

Travaux: aménagements de sécurité

Souvent, la sécurité tient à peu de choses. Un panneau de signalisation, un morceau d'accotement, quelques mètres de trottoir. Sans devoir investir des budgets importants, ces petits chantiers contribuent à l'amélioration de la qualité de vie. La prise en charge de ces aménagements fait partie des missions de l'équipe de voirie - travaux. Voici trois exemples illustrés.

Une commune rurale comme la nôtre n'est pas en mesure de disposer d'un réseau de trottoir continu comme dans les villes. Ce n'est ni réaliste, ni budgétairement supportable. Au niveau des plans triennaux, les subsides octroyés sont limités et la Région Wallonne limite ses dépenses. D'autre part, le coût de réfection de voirie dépasse parfois le million d'euros, ce qui, pour une commune comme la nôtre, n'est pas supportable sans l'octroi de subsides.

Ce n'est pas pour cela qu'il faut rester les bras croisés. De nombreux aménagements peuvent être réalisés par le personnel du département voirie - travaux. Dans ce cadre, des investissements ont été consentis en 2007 pour leur permettre de professionnaliser leurs interventions. L'acquisition d'un rouleau et d'une scie pour découper le tarmac en font partie.

Rue de l'Invasion, un tournant sans visibilité.

Le premier exemple concret vient de la rue de l'Invasion à Membach. Cette route nationale reliant Goé à Eupen comporte divers tournants dangereux. Dans celui qui nous concerne (voir photos), la visibilité était quasi absente et l'obligation pour les piétons de marcher sur la route en faisait une zone très dangereuse. L'intervention a consisté à rabattre les haies et à poser du raclage à l'intérieur du tournant. Une zone piétonne était donc à nouveau accessible.

Overoth, prendre le bus en toute sécurité.

La route nationale RN61 reliant Eupen à Verviers est une voirie à fort trafic. La traversée d'Overoth peut se faire à 90 km/h et cette vitesse est souvent dépassée par les nombreux usagers motorisés empruntant cette route nationale. Dès lors, la sécurité des piétons n'est pas toujours assurée, d'autant plus que, sur certains tronçons, ces derniers devaient marcher sur la route.

Des aménagements ont été réalisés dans les zones menant aux arrêts de bus d'Overoth. Compte tenu du peu de place disponible du fait qu'il fallait conserver le fossé pour les écoulements d'eau, un passage a été réalisé avec du raclage jusqu'à l'arrêt de bus en direction de Verviers. Sur le même tronçon, mais de l'autre côté de la route, une pose de tarmac avait été réalisée auparavant.



Overoth : Grâce à la pose de raclage, il est possible de se déplacer à pied sans marcher sur la route.



A l'issue des aménagements, la zone est sécurisée pour les piétons

Oeveren, Il manquait quelques mètres de trottoir

L'installation d'un abribus, il y a quelques mois, à Oeveren, a permis aux nombreux étudiants de secondaire se rendant à Welkenraedt sur la ligne scolaire de s'abriter en période pluvieuse.

Seul l'accès via le passage piétons situé au rond-point n'était pas sécurisé. En effet, ce côté du pont sur le ruisseau, recouvert de buissons, ne disposait pas de trottoir. Il fallait soit marcher sur la route ou traverser en dehors du passage piéton.

L'équipe de voirie s'est attaquée à cela et a aménagé cet accès. La zone a été pavée comme vous pouvez le constater sur la photo ci-dessous.

Ces quelques mètres de pavés permettent aux étudiants de rejoindre l'arrêt de bus sans marcher sur la route.



Dans ce tournant, la visibilité des véhicules est très limitée, ce qui comporte un danger certain pour les usagers faibles

Résultats des élections du Conseil Communal des Enfants

Le jeudi 10 janvier 2008, les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années de l'école communale de Baelen-Membach ont rempli leur devoir de **citoyen** en votant pour le candidat de leur choix.

Les 8 **candidats élus** pour faire partie du **Conseil Communal des Enfants** de Baelen sont :

- **Tim BAUMGARTEN** (5^e année Membach)
- **Florence BRAUN** (5^e année Membach)
- **Sébastien GILLES** (6^e année Membach)
- **Kristina TODOROVSKI** (6^e année Membach)
- **Elisa SCHILS** (6^e année Baelen)
- **Anaëlle VAN MUYLERS** (6^e année Baelen)
- **Grégory WAGENER** (6^e année Baelen)
- **Lauranne WEICKMANS** (6^e année Baelen)

Félicitations aux heureux élus !

Les élections se sont très bien déroulées. Tous les électeurs se sont présentés aux bureaux de vote. Ils étaient présidés à Baelen par **Gladys KEUTGEN**, assistée de **Nicolas SCHWANEN** (assesseur) et de **Marie JANCLAES** (secrétaire) et à Membach par **Célia REUL** (présidente), **Adeline VAN HOUTEM** (assesseur) et **Loïc BALTUS** (secrétaire).

Le dépouillement a été effectué par **Cyril BOVY** (président), **Christine BOSCH** (assesseur) et **Laura STAINIER** (secrétaire) à Baelen et par **Janina CREMER** (présidente), **Claire VAN OOTEGEN** (assesseur) et **Marie TILLMANNIS** (secrétaire) à Membach. Il n'y a eu aucun bulletin nul.

Merci aux enseignants et à Madame Davenne, à Monsieur le Bourgmestre, à Mesdames et Messieurs les Echevins et Conseillers communaux pour leur collaboration, leur soutien, leur enthousiasme vis-à-vis de ce projet qui, sans eux, n'aurait pu aboutir.



Visite à l'Euro Space Center



Bonjour,

Nous sommes les élèves de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année de l'école de Membach. Nous sommes allés à l'Euro Space Center pendant trois jours. Nous avons fait différentes activités : la mission spatiale, la chaise multi-axes, le cinéma vivant,...

L'Euro Space Center est un centre de loisirs éducatifs unique en Europe.

Les institutrices nous ont divisés en trois groupes. Chaque équipe a reçu un T-shirt d'une couleur différente. Nous avons regardé le film « Apollon 13 » (qui s'est vraiment déroulé). Nous avons fabriqué une fusée miniature et nous l'avons fait décoller.

Le dernier jour, nous avons rencontré Dirk Frimout, le premier astronaute belge à avoir été dans l'espace. Nous avons pu lui poser quelques questions.

Avant de rentrer à l'école, nous nous sommes rassemblés dans une salle et nous avons reçu un diplôme avec la signature de Dirk Frimout.

Les élèves de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} de Membach

Quelques réflexions d'enfants sur le séjour à l'Euro Space Center !

- A l'Euro Space Center de Transinne, on a rencontré Dirk Frimout ! On lui a posé des questions. C'était une surprise géniale!!!
- On a fabriqué des fusées et on les a lancées dans l'espace...
- La chaise multi-axes nous a fait tourner dans tous les sens !
- Chaque groupe avait un moniteur
- Les chambres étaient jolies
- Le cinéma vivant c'était très amusant
- Pendant les missions, on apprenait plein de choses !
- Au restaurant, c'était délicieux
- On a tous reçu un diplôme
- La chaise 1/6 nous faisait l'effet d'être en apesanteur
- On a regardé le film Apollon 13
- Tout le monde a bien aimé la plaine de jeux



*Cathy ENGLEBERT,
professeur de morale
et l'équipe éducative*





Reulfrères
SINCE 1888

Herstellung AUF MAß:
Möbel, Badezimmer, Kücheneinrichtungen, Wandschränke,
Büro- und Geschäftseinrichtungen

Fabricant SUR MESURE
Mobilier, Salles de bains, Cuisines, Placards, Bureaux, Espaces commerciaux

Handelsstraße, 3 - 4700 Eupen - Tel : 087/59 10 80

www.reul.be



Josse Ahn sprl

Route d'Eupen, 1
B - 4837 Baelen

ASSURANCES & PLACEMENTS
CRÉDITS

Tél 087 76 21 66
Fax 087 76 50 00
GSM 0475 68 64 87
CBFA 19097

Enseignement fondamental
Enseignement secondaire

Athénée Royal de Welkenraedt

Général
(Scientifique, économique, classique, langues)

Technique
(Usinage, bureau, infographie)

Professionnel
(Electricité, auxiliaire familiale et sanitaire)

rue G. Delvoys, 2
WELKENRAEDT
087 / 88 02 30
www.arwelkenraedt.net



Boulangerie - Pâtisserie

SAINT-PAUL

F. Moonen - Baelen
Tél : 087/ 76 42 77

TSE

Agence de Voyages A5458

Tous les TO belges et allemands / Spécialiste Croisières
Autocars tout confort - Voyages organisés - Location car

Haasstrasse 36 - B-4700 Eupen
Tel: 0032(0)87 560 995 - www.travelservice.be



MENUISERIE ROLAND WICK

Agrée à la Région Wallonne

FABRICANT

de châssis en ALUMINIUM - porte, fenêtre, veranda • PVC et Bois
Vitrierie, menuiserie • Portes de garages débordeantes ou sectionnelles
Protection solaire, screen • Menuiseries fixes ou ouvrables ou porte
Volets extérieurs Alu ou PVC • Velux
Motorisation de volet ou de porte de garage

TOUTES RÉPARATIONS

SCHÜCO Villers, 25 • BILSTAIN
Tél. & Fax : 087 53 14 70 • Gsm : 0496 432 676

VITA SHOP

Nettoyage à sec. Blanchisserie. Incendie
Teinturerie. Ameublement. Cuir. Daim.
Titres service pour le repassage




- Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h
Samedi jusqu'à 13h
- 14, Rue du Commerce 4700 Eupen
- 14, Handelsstrasse 4700 Eupen
- Tél. 087.76 59 59

Traiteur de Hey



Traiteur de Hey

Gsm: 0477/72.79.39

Au Palcen, 70 - 4831 Bilstein
Tél/Fax: 087/34.04.13

www.traiteurdehey.be
info@traiteurdehey.be

Les moyens de faire diminuer sa poubelle

Composter, c'est facile



Jacques Moise, guide composteur de Meuschemen, initie Danielle Decheneux de Membach aux joies du compostage.

Pourquoi composter ?

• La première raison : faire maigrir nos poubelles.

Savez-vous qu'en Région wallonne, chaque habitant produit entre 350 et 450 kg de déchets par an, et que parmi ceux-ci on retrouve des déchets alimentaires solides tels que les épluchures de pommes de terre et de fruits, les filtres à café, les sachets de thé, les mouchoirs et serviettes en papier, les plantes et fleurs fanées, ... Ces matières organiques et donc biodégradables représentent 40 % de nos poubelles soit 140 kg de « déchets ».

Pour un ménage de quatre personnes, cela fait $140 \times 4 = 560$ kg de matières que vous pouvez composter !

• La deuxième raison : valoriser les déchets...

En les transformant en compost qui servira de nourriture écologique du sol. Pour cela, il faut trier les déchets et composter les matières organiques biodégradables.

Comment faire en pratique ?

• Quand peut-on commencer le compost ?

La bonne période pour commencer un compost débute lorsque la température augmente. Le printemps est probablement la meilleure période, mais rien ne vous empêche de

commencer à une autre période, le temps de décomposition sera seulement plus long.

• Y a-t-il plusieurs manières de composter ?

Le compostage peut se faire à domicile mais aussi par quartier auprès de grandes habitations rurales, dans les chantiers communaux ou dans les chantiers intercommunaux.

Je ne dispose pas d'assez de place pour vous présenter tous les types de compostage qui existent mais je vais vous décrire le mien.

Les piquets reliés par des lattes ne doivent pas nécessairement être enfoncés dans le sol mais seulement posés et maintenus par deux gros fers à béton par exemple.

M. Moise pratique le compostage en ligne. A l'avant-plan, le composte fini d'être décomposé et à l'arrière plan les déchets ménagers en début de compostage. L'avantage de ce système réside dans la facilité de mélanger le compost.



Le grillage dans la partie inférieure du compost pour protéger les vers de terre de leurs prédateurs

Protégez vos ouvriers !

Ne pas oublier le treillis dans le fond du compost pour éviter d'être envahi pas les taupes et les mulots qui consomment les vers de terre indispensables pour transformer vos déchets organiques. La hauteur de mon compost est assez faible mais c'est pour en faciliter le mélange indispensable pour une bonne aération.

Quelques principes à respecter

• **Pour faciliter la décomposition** par les insectes du sol et les vers de terre, le compost doit être en contact avec la terre, tandis que le fût à compost est muni d'un fond perforé.

• Equilibrer les matières en volume

Une part de matières (humides et riches en azote) pour une part de matières brunes (sèches et riches en carbone). Il faut toujours veiller à respecter cet équilibre. Bien recouvrir les matières vertes et humides par des matières brunes et sèches comme des feuilles mortes, des copeaux de bois ou de la paille.

• Aération

Il faut aérer le compost en mélangeant les matières et dans le fût, l'aération se fait avec la flèche fournie avec le fût.

Ce travail se fera à la fourche soit en faisant passer le contenu d'une caisse dans une autre qui était vide (trop éprouvant) car dans mon compost, je laisse toujours un

Pour ceux qui disposent de moins de place, le silo à compost est une solution pratique.

espace devant ou derrière pour permettre de tirer des tas de compost en avant ou en arrière pour l'aérer (moins éprouvant).

• L'humidité

Si la teneur en eau est trop élevée (quand on presse la matière, il s'écoule de l'eau) la décomposition manque d'air. En outre, des odeurs désagréables se dégagent. De même, si les matières sont trop sèches, le compostage ne pourra avoir lieu. Il faut donc veiller à une juste humidité (en prenant la matière dans la main on doit sentir l'humidité sans que l'eau ne s'écoule). Il faudra soit ajouter de l'eau par arrosage soit des matières sèches.

• Que faut-il exclure du compost ?

Le papier glacé imprimé de couleurs, le plastique, les sciures de panneaux agglomérés ou le bois traité n'ont pas leur place dans le compost. Les viandes, les poissons, les graisses et les produits laitiers risquent de dégager une forte odeur et d'attirer les visiteurs à pattes.

• Remarque

Si on ne fait qu'empiler les déchets, cela prendra plus d'un an pour obtenir du com-

post, par contre si l'on veut en obtenir plus rapidement, il suffira de couper les déchets en petits morceaux et retourner régulièrement le tas pour l'aérer.

Si vous disposez de fumier frais, ne l'incorporez jamais directement en terre, faites-lui subir une première transformation dans le compost. L'apport direct de fumier frais dans le sol favorise l'apparition de maladies et attire certains ravageurs. Si la quantité est trop grande, le fumier pourra être étendu sur le sol, il fera avec le mulching fonction de couverture d'hiver (mulching = mélange de feuilles et de branches broyées).

Beaucoup d'informations que je viens de vous livrer proviennent de l'ouvrage réalisé par Valérie RAUSIN, guide-composteur à Oupeye et qui s'intitule « **Le compostage de l'An 2000, de l'or pour votre jardin** ». Demandez aussi la brochure « Compostage à domicile » dans votre Recyparc ou au 04/240 74 74, ou encore adressez-vous à l'Administration communale ou à un guide-composteur près de chez vous, voici la liste :

Michel Baguette, Runschen, 35.
Tel : 087/76.31.38

Elisabeth Destiné-Schur, route d'Eupen, 200. Tel : 087/56.94.45

Thierry Gouders, route Jean XXIII, 59.
Tel : 087/76.61.15

Albert Journée, rue Emile Schmuck, 17.
Tel : 087/76.33.54

Pascal Krafft, rue de la Station, 6 Membach. Tel : 087/55.81.40

Annie Ménager-Weber, Honthem, 8.
Tel : 087/76.30.61

Jacques Moise, Meuschemen, 15.
Tel : 087/89.07.77

Nathalie Garcet, Néréth, 8.
Tel : 087/89.07.10

A bientôt pour de plus amples informations,

Jacques MOISE
Guide-composteur

Appel aux citoyens :

« Et vous, que faites-vous pour minimaliser vos déchets ? ».

Faites-nous part de vos astuces et conseils pratiques via e-mail ou par fax à Anne Klein, a.klein@frw.be ou : 080/68.20.74

Bibliothèque

BAELEN : La Bibliothèque se situe dans le module isolé derrière le bureau de la police. Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est dorénavant ouverte: (tout public)

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 11h30 à 15h30
Mercredi de 14h00 à 19h00
Jeudi de 13h30 à 15h30
Vendredi de 13h30 à 15h30, Dépôt de Membach
Samedi de 09h30 à 13h30

Le prêt s'élève à : (durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)
10 centimes pour les bandes dessinées
20 centimes pour les livres adultes

Ses collections comptent **18000 livres. Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez.** Je peux vous procurer les livres dont la bibliothèque ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

La bibliothèque possède les revues suivantes: (2007)

Astuces & Conseils Internet - Avantages
- Budget & Droits - Ca m'intéresse - Equilibre - Gael maison - Idées jardin - Ma Santé
- Mon Animal - Philosophie - Pourquoi magazine - Psychologies - Reader's Digest - Saveurs - Science et Vie - Système D - Test Achats - Top Santé - Voyages voyages.

et pour les enfants

- Il était une fois l'homme + DVD
- Il était une fois la vie + DVD
- Serial Killers + DVD
- Les Contes racontés par Marlène Jobert + CD Audio
- Sciences et Vie junior

Au rayon nouveautés

Bandes dessinées

- Basket dunk
- Les Femmes en blanc
- Lanfeust des étoiles
- Les Muscos
- Nelson
- Les Pétanqueurs
- Les Postiers
- Quintett
- Ric Hochet
- Les Rugbymen

Adultes

- Le Chemin parcouru de I. BEAH
- Chronique du règne de Nicolas 1^{er} de P. RAMBAUD
- Les Disparus de D. MENDELSON
- L'Enigme Alexandrie de S. BERRY
- Entraînement à l'improvisation théâtrale de A. HERIL
- Le Fil du destin (Le Clan des Otori n° 5) de L. HEARN
- Illustre inconnu de B. ABEL
- Irish coffee de C.H. CLARK
- Nous irons cueillir les étoiles de G. BORDES
- La Nuit dernière au XV^e siècle de D. VAN CAUWELAERT
- Princesse de D. STEEL
- Rapt de nuit de P. MACDONALD
- La Rivière en colère de R. BETEILLE
- La Tectonique des sentiments de E-E. SCHMITT

Jeunesse

- Bjorn aux enfers IV
- 100 dates de l'histoire du monde
- L'Encyclopédie Foot 2 rue
- Mangas : Naruto, Bleach, Nana
- Nous les 14-17 ans



Les nouvelles du Développement Rural

Orienter la destinée de votre commune, ça vous tente ?

C'est possible !

Finis les réflexions, **voici venu le temps des décisions**, des choix.

Ci-dessous (schéma), les grandes orientations définies pour l'avenir de la commune de Baelen, par vos représentants, membres de la CLDR (Commission locale de développement rural).

Cela vous paraît abstrait ?

Alors rendez-vous sur le site www.baelen.be (rubrique : Développement rural) ou à l'administration communale pour la version papier pour consulter tous **les projets bien concrets** qui pourraient être réalisés d'ici les 10 prochaines années.

Mais surtout, **vous pourrez élire les projets** qui selon vous :

- permettront que Baelen devienne une commune exemplaire, créa(c)tive et reliée,
- apporteront un réel plus aux habitants tout en suscitant leur mobilisation.

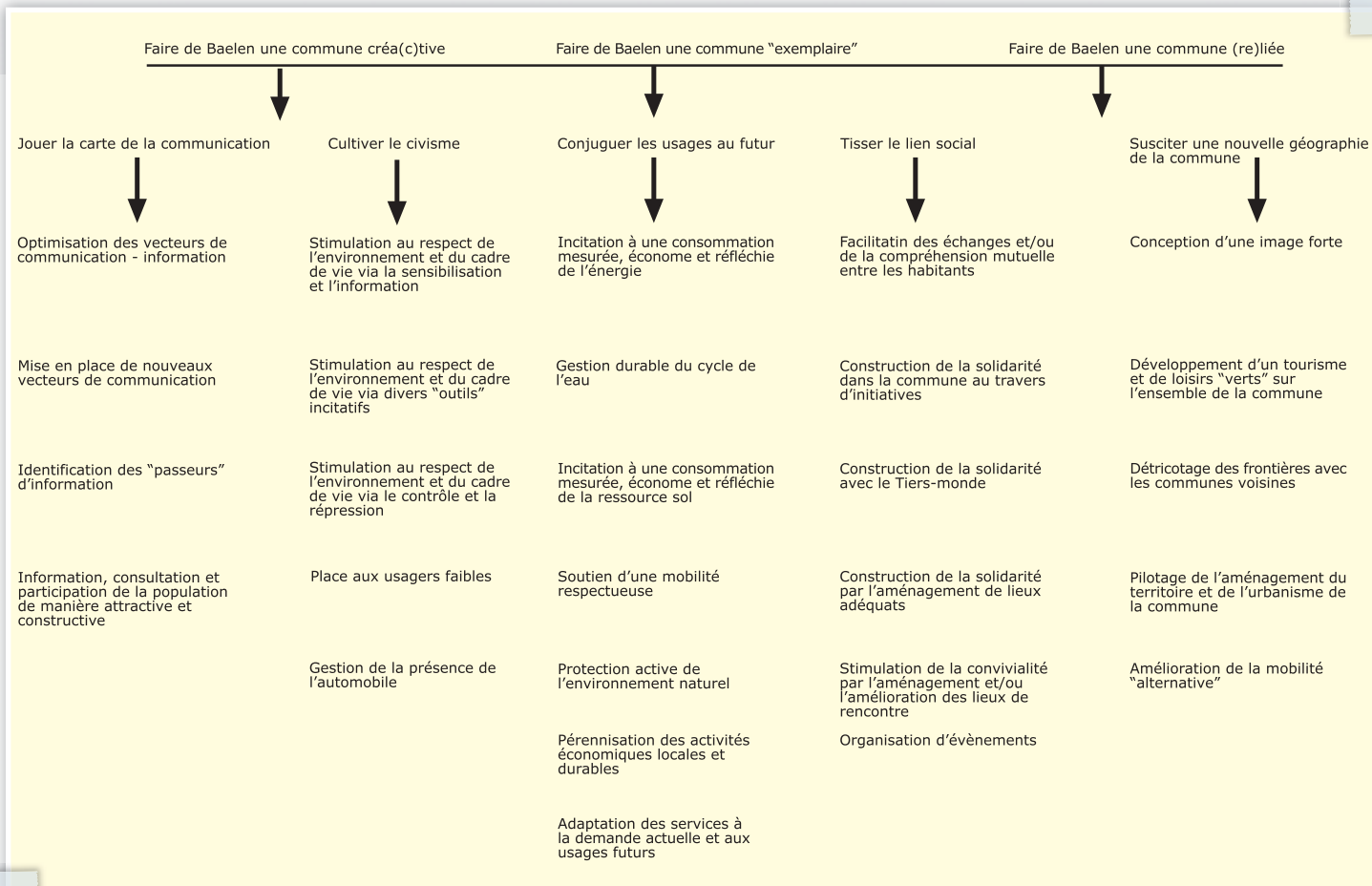
Sera-ce par exemple :

- l'organisation de la formation « guides énergie ».
- la réalisation d'une étude sur le territoire pour déterminer comment diminuer la consommation d'énergie
- l'organisation du covoiturage,
- la création d'un verger conservatoire
- l'aménagement de plaines de jeux au naturel
- la création de groupements d'achat (bois de chauffage, produits alimentaires, électricité, etc.)
- l'aménagement des places de village
- l'organisation d'une journée découverte des réalisations des entreprises et indépendants locaux dans la commune
- la création d'un cyber café
- la réalisation d'une charte du civisme
- l'organisation de la journée des associations
- le renforcement de l'attractivité du site internet communal
- l'organisation d'un concours « Logo », qui représenterait la commune
- le soutien à la mise en place de gîtes/chambre d'hôtes
- le (ré)aménagement de sentiers de promenade de qualité

- le développement du réseau TEC
- la création d'une liaison douce entre Baelen et Membach
- la création d'un réseau téléphonique de « mamans conseils »
- l'amélioration de l'apprentissage de l'allemand à l'école
- la mise sur pied d'une association qui s'occupe du retour à domicile des jeunes
- l'intégration d'un petit commerce équitable près de l'école
- la création de maisons kangourous (habitat groupé)
- la construction d'un centre sportif
- l'organisation de fêtes villageoises/de quartier
- ... ET bien d'autres projets encore...

Donnez votre avis et donnez ainsi une chance aux projets qui vous tiennent à cœur !

RETOUR (envoi par email ou dépôt à l'Administration Communale) pour le mardi 11 MARS



Une tannerie à Baelen, en 1834



La nature malodorante des peaux utilisées en tannerie obligeait les exploitants à se fixer à l'écart des habitations et de préférence, le long d'un cours d'eau, l'eau étant indispensable à ce métier.

Une tannerie possédait plusieurs cuves dans lesquelles les peaux subissaient la préparation au tannage dont la trempe consistait à immerger les peaux durant 4 ou 5 jours, soit dans l'eau courante, soit dans des bassins conçus à cet usage. Cette première immersion permettait d'enlever les matières solubles. Les peaux étaient ensuite placées dans un *échauffoir* à température constante durant 2 à 3 semaines, afin d'en éliminer l'épiderme. Par après l'épilage et l'écharnage consistaient à y enlever les poils. Enfin ces peaux étaient plongées dans des cuves remplies de solutions d'abord très peu concentrées (beaucoup d'eau et peu de tanin) pour arriver, progressivement à des concentrations de plus en plus fortes. Il y avait plusieurs bains successifs avec un séjour de 1 à 3 jours par bains. Après ces manipulations, on plaçait dans une cuve, alternativement, une couche de cuir et une couche d'écorces de chêne jusqu'au remplissage de la cuve. Ces cuirs y séjournaient un an puis ils étaient recouchés avec des nouvelles écorces pour y rester deux, voire trois ans.

Après ce très court aperçu du fonctionnement d'une tannerie, revenons à ce 18 avril 1834 où Gaspard Philips adresse, au collège de Baelen, une demande sollicitant l'autorisation d'en établir une sur le ruisseau de Baelen. D'après la description faite, celle-ci se situera dans un verger à Baelen, joignant au sieur Janclaes, à la cure, au sieur Sauveteur et au chemin public, espace localisé aujourd'hui dans la prairie située au dos des maisons de la rue de l'Église. Le demandeur précise que le nouvel établissement de tan-

nerie procurera des grands avantages à la Commune et aux endroits environnés et, continue-il, je vous prie de bien vouloir faire instruire ma demande conformément aux lois et règlements sur cette matière.

Entamant la procédure habituelle lors de pareille demande, le bourgmestre, André Corman, signale qu'il a procédé à l'affichage pour enquête de commodo et incommodo aux lieux accoutumés. Apposée dès le 20 avril jusqu'au 5 mai, cette demande de permis d'établissement débouche sur deux contestations d'industriels installés en aval de la tannerie à construire. Installés à Forges, François Biolley et Jean-Arnold Sühs ont en effet émis les plus grandes réserves quant à la qualité de l'eau qu'ils utilisent pour la fabrication de leurs productions textiles. Ils exigent que le *pétitionnaire donne tant pour lui que pour ses successeurs une garantie par acte qu'il portera aucun préjudice à l'eau du ruisseau de Baelen qui pourrait être nuisible à leur fabrique.*

Le 7 mai suivant, après s'être rendu à la Maison commune pour s'assurer de l'affichage légal, Jacques-Joseph Heick, échevin, entame la rédaction du procès verbal de l'enquête. Il se rend ensuite sur le lieu de la future tannerie pour y entendre les doléances éventuelles des voisins qu'il dénomme *habitants chefs de ménage*. Comme il ne se présente personne et l'heure fixée pour la clôture étant arrivée, j'ai clos le présent procès verbal, conclut-il.



Écharnage d'une peau consistant à l'enlèvement des chairs qui y adhèrent encore.

Peaux tannées séchant sur des claies dans l'attente du façonnage



Afin d'éviter l'utilisation des eaux de rivière pour rincer les peaux, ce genre de tonneau a été utilisé dans le même but à la fin du XIXe siècle, tournant à raison

de 3 à 6 tours par minute, permettant le gonflement de la peau pour y éliminer les poils plus facilement.

Lors du Conseil communal tenu le 8 mai 1834, l'autorisation est de ce fait accordée à Gaspard Philips. Il lui est permis d'établir la tannerie dans le verger acheté à Michel Pötgens à condition qu'il s'engage, et ses successeurs après lui, à renoncer à cet établissement s'il était reconnu que la tannerie porterait préjudice aux eaux de ruisseau de Baelen, soit par le détournement de leur cours naturel pour alimenter ses cuves, soit par l'écoulement de *matières infectées* particulièrement dommageables aux usines des deux réclamants. Gaspard Philips s'engage fermement à respecter ces deux exigences. Signent ce texte, le demandeur et les membres du collège : Gaspard Philips, André Corman, Jacques Heyck, Joseph Cordonnier et Thomas-Joseph Hauseux.

Voilà ce que nous savons de cette tannerie. Qu'en est-il en réalité ? A-t-elle réellement été construite sur ce terrain attenant au presbytère ? Nous sommes à ce moment en mai 1834. A la demande du gouvernement belge, Charles Popp édite le premier cadastre imprimé pour la Belgique indépendante. Les plans et la matrice cadastrale pour Baelen sont imprimés aux environs des années 1840-1845. Sur ces documents ne figure aucune mention de tannerie implantée à l'endroit cité. Faudrait-il en déduire que Gérard Philips aurait renoncé à l'y implanter ? Sans doute ! Par la suite, il n'est plus question de lui dans la littérature postérieure à cette autorisation communale.

André Hauglustaine et Camille Meessen

Histoire Locale :

RECHERCHE des photos antérieures à 1938 de l'atelier de réparation des trams de la SNCV qui se trouvait à Membach, rue de l'Invasion.
Merci de me contacter au 087/335495

Initiation à la recherche d'emploi sur Internet.

Le site du Forem (<http://www.leforem.be>) dispose de **4000 offres d'emploi** dont 2000 nouvelles offres par mois. Pour trouver celles qui répondent le mieux à votre projet professionnel, il est important de sélectionner le mode de recherche le plus adéquat.

La Maison de l'emploi vous propose une initiation à la recherche d'emploi sur le site du Forem. A la fin du cours, vous serez capable de :

Sélectionner les 3 modes de recherche (critères, arborescence, numéro de référence) :

- par critères : possibilité de recherche ciblée en combinant plusieurs mots-clés ou critères de sélection (ex : métiers ou lieux de travail)
- par arborescence : permet d'affiner la recherche étape par étape au départ d'une sélection très large

- par numéro de référence (utile pour des informations complémentaires d'une offre d'emploi parue dans la presse)

Mais aussi

- de sauvegarder vos critères de recherche
- de recevoir par e-mails les offres correspondant à votre recherche
- de contacter les employeurs (96 % des offres mentionnent les coordonnées de ceux-ci)

Et encore

- Quand vous maîtriserez bien la recherche d'offre, vous pourrez créer votre cv en ligne qui sera vu par les employeurs potentiels.
- Vous pourrez suivre une formation plus approfondie de recherche d'emploi sur Internet via Technofutur

Vous souhaitez élargir vos horizons ? Inscrivez-vous auprès de nos conseillers.

Que ce soit lors de notre **permanence à Baelen (le vendredi de 9h à 12h au CPAS)**, à la Maison de l'Emploi ou par téléphone, nous vous fournirons tous ces renseignements dont vous avez besoin pour favoriser votre insertion professionnelle.

Maison de l'Emploi de Welkenraedt, Plombières, Baelen

Place des Combattants, 21
à 4840 Welkenraedt - Tél. : 087/69.32.00
e-mail : maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Si vous cherchez du TRAVAIL

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public à l'Administration communale pendant les heures d'ouverture des bureaux. Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur...). Elles sont mises à jour quotidiennement.

Besoin d'un coup de main ? L'A.L.E. de Baelen peut vous apporter la solution

Aide à l'entretien du jardin (à l'exception des travaux dangereux) : tonte de pelouses, taille de haies, de rosiers, nettoyage et entretien des parterres, bêchage, semis, plantations...

Petits travaux de réparation et d'entretien du logement (refusés par des professionnels en raison de leur faible importance) : peinture, tapissage, plafonnage, petits travaux de maçonnerie,...

Coût :

4,95 € de l'heure (sans déduction fiscale)
6,20 € de l'heure (avec déduction fiscale poss.)
+ éventuellement frais de déplacement
(Les travailleurs ALE sont couverts par une assurance souscrite par l'Onem)

Attention !

les ASBL, les associations non commerciales, les associations sportives peuvent également faire appel à l'A.L.E.

Les autorisations peuvent être accordées pour des activités qui, par leur caractère occasionnel ou par leur importance, sont habituellement effectuées par des bénévoles. Par exemple :

- aide à l'occasion de manifestations sociales, culturelles, sportives, ...

- petits travaux d'aménagement ou d'entretien des locaux
- entretien des terrains ou des installations sportives

Une liste détaillée des activités autorisées peut être obtenue en nous contactant.

Coût :

Droit d'inscription : 7,45 €/an
6,20 € de l'heure
+ éventuellement frais de déplacement

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter !

Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen

Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17

E-mail : Claudine.Bebonne@publilink.be

Agent-A.L.E. : Mme C. Bebronne

Heures d'ouverture : lundi - mardi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le Président

Le Vice-Président

La Secrétaire

La Trésorière

M. Emil Thönnissen

M. Joseph Peters

M^{lle} Stéphanie Crutzen

M^{me} Maggy Nivelle

Avis aux personnes et organisateurs de BALS en lieux clos, ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents :

«Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos», ainsi que «les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative» à respecter.

Agenda

Date	Détails	Lieu	Horaire	Prix	Organisateur + infos
4/03/2008	Réunion de l'Amicale des Pensionnés de Membach				R.M.Passelecq 0495/22.11.91
7 et 8 mars 2008	Bourse aux vêtements Printemps-Eté-Sport	Foyer culturel Baelen	voir annonce		Ligue des Familles 087/76.47.05 ou 087/76.45.79
8/03/2008	Souper des Alizés	Membach Salle St Jean	dès 19 h		087/76.43.08
9/03/2008	Reprise saison 2008 du Vélo Club de Baelen	devant la Maison communale de Baelen	9h00		Club cycliste baelenois
9/03/2008	Pèlerinage à Louvain		Départ 7h 30	19 €	Groupement des Pensionnés 087/764036 - 087/762859
15/03/2008	Fête sportive de la Société de gymnastique	Foyer Culturel Baelen	19h	Pas de droit d'entrée	
15/03/2008	« Chouette soirée » + balade nocture d'observation des chouettes	Bailus	19h30		Natagora Pays de Herve 0475/752345 ou pdh@nyssen.be
16/03/2008	Goûter pascal des Pensionnés	Réfectoire Ecole de Baelen	14h à 18h		Comité des Amis des Pensionnés
16/03/2008	Balade	devant l'église de Membach	14h		G & L. Flas 087/76.33.89 ou J.Pirard 087/56.91.57 - 087/56.91.58
6/04/2008	Concert de printemps	Eglise de Membach	15 h	Entrée libre	Chorale Royale Ste Cécile Membach
12/04/2008	Journée Rivières Propres: nettoyage de la Vesdre, des ruisseaux de Baelen et Membach ainsi que des mares selon le nombre de bénévoles mobilisés	Rdv 9h devant l'église de Membach et 14h devant la maison communale de Baelen	9h - 12h (Membach) 14 h 17h (Baelen)	Gratuit et gratifiant !	André Pirnay (andre.pirnay@acbm.be) tél 0498 81 85 71 en collaboration avec le Groupe Action Déchets
13/04/2008	Balade (Hammerbrück)	Baelen : devant Maison communale	13h30		G & L. Flas 087/76.33.89 ou J.Pirard 087/56.91.57 - 087/56.91.58
14/04/2008	Car de dépistage : diabète - affections thoraciques - bronchite chronique - insuffisance rénale	Membach (derrière l'église)	voir article		Service des cars de dépistage de la Province de Liège
15/04/2008	Excursion à Cologne		départ 8h	32 €	Groupement des Pensionnés 087/764036 - 087/762859
15 et 16 avril 2008	Car de dépistage : diabète - affections thoraciques - bronchite chronique - insuffisance rénale	Baelen (parking en face de la Maison communale)	voir article		Service des cars de dépistage de la Province de Liège
17/04/2008	Tournoi de couillon	Résidence St Joseph Membach	13h		Comité des 3 x 20
26/04/2008	Jeunesse Musicale : Concert de printemps	Membach Salle St Jean	20h	6 € (prév. 5 €)	Laurence Corman : 087/76.60.59 - Eliane Dumoulin : 087/76.37.28
26/04/2008	« Paris » : Grand spectacle de cabaret du goupe « Expressions »	Foyer culturel Baelen	20h	10 € (Prévente 8,50 € - 5,50 € pour les -12 ans)	M.Nihant 0477/33.02.64 ou P. Ganser 087/76.42.78 en soirée
4/05/2008	Balade à Fourons	Baelen : devant Maison communale	13h30		G & L. Flas 087/76.33.89 ou J.Pirard 087/56.91.57 - 087/56.91.58
17/05/2008	Fête de la Jeunesse Laïque (FJL)				Cathy Englebert (professeur de morale laïque) ou 087/44.58.88
17/05/2008	Festival rock Fatalwelsch	Membach Salle St Jean	21h	7 € (prévente: 5 €)	« Promotion musique Membach » Egon 0486/78.11.43

Club cycliste Baelenois

Reprise saison 2008

Ce dimanche 09 mars 2008 à 09:00, le Vélo Club de Baelen redémarre sa saison. Nous nous retrouvons comme toujours devant la maison communale de Baelen.

Qui sommes nous ?

Nous sommes une cinquantaine de cyclistes, nous nous retrouvons le dimanche matin et/ou le mercredi soir pour rouler ensemble.

Nous sommes répartis en 3 groupes :

- **VTT**
- **Groupe A :** vélo de route, allure soutenue
- **Groupe B :** vélo de route, allure plus tranquille

Nos sorties :

Les sorties rayonnent tout autour de Baelen, dans l'Hertogenwald, dans le Pays d'Aubel, dans l'Eifel, en Hollande

Groupe B : sorties de 60 kms en moyenne

Groupe A : sorties variant entre 75 kms et 140 kms

VTT : sorties de 45 kms en moyenne

Cela vous tente ?

Renseignez-vous auprès de :

Gérard Kerf : 087-882532

Léon Toussaint : 087-764869

Charles Marbaise : 087-552568

GRAND TOURNOI DE COUILLON

Le jeudi 17 avril 2008 à partir de 13 h
À la résidence Saint Joseph à Membach.

Gâteaux et autres douceurs
Ambiance assurée...

Renseignements
Beckers J.M. 087 74 31 18
0475 49 95 94

Organisé par :
Le COMITÉ DES 3X20 DE MEMBACH
En collaboration avec la résidence Saint Joseph de Membach

*** Bienvenue à tous ***

COMITE DES AMIS DES PENSIONNES

Le Comité des Amis des Pensionnés se fait un plaisir de vous inviter au **Goûter Pascal** organisé le **Dimanche 16 mars 2008, de 14 à 18 h** au réfectoire de l'école communale de BAELEN (entrée par le réfectoire).

Animation musicale assurée.

Invitation cordiale à toutes et à tous, et au plaisir de vous revoir nombreux dans l'amitié et dans la joie.

La messe de ce même jour sera célébrée à l'intention de tous nos pensionnés défunts.

GROUPEMENT DES PENSIONNÉS

Le groupement des pensionnés de Baelen vous propose le **pèlerinage à Louvain**

le dimanche 9 mars.

Départ : 7 h 30

Messe dans la crypte à 10 h

Dîner au GB

Après-midi visite libre du pavillon chinois et de la tour japonaise.

Temps libre sur la Grand-Place de Bruxelles

Car et visite : 19 €

Le mardi 15 avril, **notre excursion nous mènera de Baelen à Cologne** avec un arrêt café entre Aix et Cologne.

Départ : 8 h

Visite des Eaux de Cologne 4711

Repas buffet à Bonn

Après-midi vallée du Rhin jusqu'à Königswinter.

Temps libre dans la ville

Retour par les voies rapides.

Car, visite et repas : 32 €

Du 23 au 28 mai : Le Tyrol italien

Renseignements et inscriptions :

Corman Léon : 087 76 40 36

Baltus M.-L. : 087 76 28 59

EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE DE MEMBACH

DIMANCHE 6 AVRIL 2008 A 15.00 H

«CONCERT DE PRINTEMPS»

AVEC

La Chorale Royale Ste.Cécile - MEMBACH

Direction: Hans LASCHET

La Chorale Cadence - MONTZEN

Direction: Anne CLOSSET

Le Königlicher Kirchenchor

St Cäcilia - KETTENIS

Direction: Erwin BODEM

Verre de l'amitié et petite restauration à la fin du concert.

INVITATION CORDIALE A TOUTES ET A TOUS

Entrée libre.

Une organisation de la chorale Royale Sainte-Cécile de Membach

NOUVEAU: CLUB DE PROMOTION MUSICALE À MEMBACH

But du club :

Promotion et organisation de concerts
Cours de guitare, bass, pour débutants (fourniture de guitare comprise)
Encadrement de jeunes groupes (uniquement pour membres)

Carte de membre groupe = 50 € / membre actif = 20 € / carte de soutien = 10 €

Réunion une fois par mois à la salle St Jean à Membach

Personnes de contact :

PESCH Egon : 0486/78.11.43

STOCKART Patrick, gérant de la salle St Jean

FESTIVAL ROCK FATALWELSCH

le 17/05/2008
dans la salle saint Jean à Membach

Groupes :

21h **Fatalwelsch**
22h **Grünhaut Moonkeys**
23h30 **Mondo Bizarro**
1h **Project**

Organisé par le club
« Promotion musique Membach »

Prévente : 5 euros

En soirée : 7euros

Contacts : Egon 0486/78.11.43

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE

Les gymnastes vous invitent à leur fête sportive le samedi 15 mars à 19 h.

Pas de droit d'entrée.
Une tombola vous sera proposée.

L'AMICALE DES PENSIONNÉS DE MEMBACH.

Après nos deux premières réunions de janvier et février.

Pilar, Jeannine et moi-même sommes enchantées de l'enthousiasme et la participation des aînés de nos 2 villages.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 4 Mars, nous vous y attendons nombreux !

Si vous avez l'occasion, emmenez un jeu, un copain...

Nous vous informons dès à présent de la date de notre excursion de mai. La destination n'étant pas encore tout à fait certaine, nous vous la communiquerons par courrier.

Jeudi 22 mai 2008 !! Départ à 9 h à l'église de Membach.

Inscription et renseignements chez Rose-Marie 0495/22.11.91

Voici en photos le résumé de notre dernière réunion...



BALADES

16 mars 2008 : départ à 14 heures devant l'église de Membach
Durée de la balade 2 h.

13 avril 2008 : Hammersbrück départ à 13h30 devant la maison communale de Baelen. Durée de la balade 2 h.

04 mai 2008 : Fourons départ à 13h30 devant la maison communale de Baelen. Vu les mauvaises conditions climatiques de la première balade dans les Fourons, nous l'avons reprogrammée.

Flas Gilberte et Louis 087/763389
Pirard Joseph 087/569158
Schoonbroodt Myriam et Hubert 0473/984498

« PARIS »

Voici le thème du nouveau **CABARET** haut en couleurs que vous a concocté le Groupe EX-PRESSIONS pour le **SAMEDI 26 AVRIL 2008 à 20h au Foyer culturel de BAELEN.**

Yvette n'est jamais allée à Paris. Elle en rêve depuis si longtemps. Et voilà, c'est décidé, elle a fait ses valises et nous emmène pleine d'entrain dans son aventure à la découverte de la Ville Lumière. Son escapade, bien que remplie d'embûches, est riche en rencontres et en émerveillement. Peut-être y rencontrera-t-elle son prince charmant ?

La Tour Eiffel, La cathédrale Notre-Dame, Montmartre, Pigalle, sont autant d'endroits fabuleux que comédiens, chanteurs et danseuses, de tout âge, vous feront découvrir durant un peu plus de deux heures de spectacle, pour le plaisir de vos yeux et vos oreilles.

SPECTACLE A NE PAS MANQUER !

Cartes d'entrée en pré-vente au prix de 8,5 € (5,5 € pour les moins de 12 ans) disponibles à partir du 31 mars 2008 :

- A la librairie « CHEZ TANTE JACK », route de Dolhain, 16A à Baelen,
- A « l'A.B.C. », rue Lamberts, 3 à Welkenraedt.

Prix à l'entrée le jour même : 10 € (7 € pour les moins de 12 ans).

Information :

Pascale GANSER : 087/764278 en soirée ;

Marine NIHANT : 0477/330264, ou en soirée 087/763428.



CONCERT DE PRINTEMPS

de la Jeunesse Musicale
Sous la direction de M. Roland Kransfeld

Le samedi 26 avril 2008 à 20h00
en la salle Saint Jean de Membach

Entrée : 6 € (en prévente : 5 €)
- Enfants : gratuit

Contacts :

Laurence Corman : 087/76.60.59
Eliane Dumoulin : 087/76.37.28

SOUPER DES ALIZES

Le Samedi 8 mars 2008

Salle St-Jean à Membach
Dès 19 h

Au menu : choucroute garnie

Les bénéficiaires vous proposeront un spectacle de théâtre et de musique...
Nous vous attendons nombreux !

Réservations possibles (du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h) : 087/76.43.08

20^{ème} bourse aux vêtements printemps-été-sport (0 à 16 ans)

Les 7 et 8 mars 2008 au Foyer Culturel de Baelen

DÉPÔT : Vendredi 07/03/2008 de 17h30 à 20h00

18 pièces par liste (max. 10 vêtements de 0 à 2 ans par famille)
2 listes maximum par adulte présent
3 Euros la liste pour les non-membres
1^{ère} liste gratuite pour les membres
2^{ème} liste gratuite pour les familles nombreuses membres

VENTE: Samedi 08/03/2008 de 9h00 à 12h00

Nous offrons 5% en timbres « famille » aux membres de la ligue

Reprise des invendus le samedi de 16h30 à 17h00

Pour tout renseignement : Josiane BARTHELEMY-LOOZEN 087/76.47.05
Annick BRANDT-VILLEVAL 087/76.45.79



Exposition Kermesse de Baelen

Le L.A.C. de Baelen-Membach à l'honneur de vous présenter lors de la kermesse de Baelen, le samedi 31 mai et dimanche 1er juin, les peintures de Madame Louise RENARDY.

Dès son plus jeune âge, Louise Renardy est passionnée par le dessin. Depuis quelques années, elle s'adonne à la peinture à l'huile, un rêve qu'elle caressait depuis son adolescence.

Cela fait maintenant 15 ans que l'initiation à la peinture s'est muée en véritable passion. Elle aime rendre les couleurs, les matières, les reflets dans les natures mortes mais aussi laisser vagabonder son imagination pour inviter au rêve ou au voyage dans des compositions personnelles.

Actuellement, elle est membre du groupe ECLECTIC'ART.

Elle a participé à plusieurs expositions notamment à Stavelot, à Liège, à Limbourg, à Montzen ou encore à Libramont.

Nous vous invitons à venir découvrir ces peintures !

Exposition Kermesse de Membach

Le L.A.C. de Baelen -Membach vous invite à venir découvrir une exposition d'icônes lors de la kermesse de Membach, le samedi 28 juin et dimanche 29 juin.

Après 30 années d'enseignement, Marie-Jeanne HONHON a suivi durant 5 ans une formation d'iconographie, principalement à l'Evêché de Liège, et elle a participé à des stages dans d'autres ateliers.

Depuis 4 ans, cette sympathique sexagénaire initie à cet art, à la ville de Herve et celle de Visé.

Son enthousiasme et sa motivation font que les cours sont suivis avec un réel succès.

A travers l'exposition, elle nous fera découvrir la beauté de l'icône, son origine, sa tradition de l'écriture et la technique de la peinture (tempera - mélange d'œuf et eau avec des pigments).

Le mot grec « icône » signifie et désigne des portraits - des images sacrées sur panneau de bois, de style byzantin, russe ou grec.

Ecrire une icône est plus une démarche spirituelle que l'apprentissage d'une simple technique.

Nous vous invitons à découvrir de nombreuses réalisations de Marie-Jeanne et ses élèves, ainsi que des pièces de collection privée.

Après « Cuisine et dépendances », « Peep show dans les Alpes », « Un petit jeu sans conséquences »... Les voici à nouveau à Baelen dans

« Théâtre Sans Animaux »

Troupe : « La Tchatche »

Titre de la pièce : « Théâtre sans animaux »
Comédie en 5 saynètes.

Auteur : Jean-Michel RIBES

Acteurs : Annick FILOT, Kathy GROSJEAN, Alex BRUWIER, Philippe DESCAMPS, Luc DESCAMPS, Gaëlle DECUYPER, Lionelle FRANCART et Olivier HAUGLUSTAIN
Mise en scène : Annick FILOT, Philippe DESCAMPS et Olivier HAUGLUSTAIN
Public : de 7 à 97 ans

Jean Michel Ribes excelle dans l'art de faire rire en provoquant, en quelques petites histoires, une succession d'accidents qui a pour origine le déraillement d'un quotidien qui se plaît à prendre d'étranges et d'hilarants chemins de traverse

L'éloge du sursaut

J'aime beaucoup les étincelles des courts-circuits, les immeubles qui tombent, les gens qui glissent ou qui s'envolent, bref les sursauts. Ces petits moments délicieux qui nous disent que le monde n'est pas définitivement prévu et qu'il existe encore quelques endroits où la réalité ne nous a pas refermé ses portes sur la tête. Ces courtes fables, portraits, gribouillis réunis sous le titre « Théâtre sans Animaux », sont une modeste contribution à l'art du sursaut et un hommage à tous ceux qui luttent contre l'enfermement morose de la mesure.
(Jean-Michel RIBES)

Une organisation du LAC.

Date : 1 juin

Où : Probablement dans le jardin du Presbytère si le temps le permet.



Les 10 Tours du Couvent

Par classes, quartiers, familles ou mouvements de jeunesse, **ne manquez pas de participer à cette course mythique lors de la kermesse de Membach, ce Dimanche 29 juin dès 14h.**

En trottinette, en brouette ou à bicyclette, laissez libre cours à votre imagination...

Par équipe de 3, 4 ou 5 personnes, créez l'engin roulant le plus original qui soit... Les plus créatifs se verront attribuer un beau billet de 100 € décerné par les membres du L.A.C.

De nombreux autres prix récompenseront l'ensemble des participants !

Avis aux Amateurs !

Petit Règlement :

- Droit d'inscription : 1 € par personne.
- Une personne de plus de 18 ans doit être responsable de l'équipe et de l'engin.
- Chaque équipe s'engage à ne pas être motorisée, à ne pas être tractée par un animal ou toute autre sorte d'engins interdits.
- Le parcours s'étend du Hôme Saint Joseph à la Plaine de jeux de la rue du Pensionnat.
- Bar à proximité.

Nous vous invitons nombreux à nous téléphoner pour inscriptions et plus amples informations :

GEERS Erik : 0485/47.02.88

THÖNNISSEN Nathalie : 0486/90.23.63

PAREE-PASSELEQ Rose-Marie :

0495/22.11.91

Chouette Soirée

Invitation à un exposé conférence au thème des « Chouettes et hiboux de notre région »

présenté par des passionnés de la nature et des oiseaux de notre jolie région bocagère



Samedi 15 mars 2008 à 19h30 à Baelen - salle Bailus

Présentation par Hugues Defourny et Roger Nyssen

Suivie d'une Balade nocturne d'observation de Chouettes

Renseignements, inscription : 0475 752345 ou pdh@nyssen.be

Une organisation de

NATAGORA - Pays de Herve - GT Ornitho

de 7 à 77 ans - Entrée Gratuite

pdh@natagora.be

COIFFURE

EPICENTRE

Chemin des Passeurs 10
4837 Baelen

Tél.: 087/65 36 24
Gsm: 0479/23 09 40
TVA: BE 756-420-549

COIFFE À DOMICILE - SALON RÉNOVÉ

ENTREPRISE DE PEINTURE
EN BATIMENT ET REVETEMENT DE SOL
PRIVE ET INDUSTRIEL
(Anstreicherfachbetrieb)

Josef CREMER et Fils

Place Thomas Palm, 32
4837 MEMBACH
Tél. 087/74 03 64

R.C.V.: 69.641
TVA: 756.136.081

Ets SCHYNS Marc

Agrées par les Assurances Ethias et par la Région Wallone

Tous travaux de toiture
Recouvrement de pignon
Bardage - Asphalage

Au Pairon, 23 - 4831 BILSTAIN
tél : 087/76 36 29 - fax : 087/76 28 43
gsm : 0498/32 52 16

VOLETS
FENETRES
PROTECTIONS SOLAIRES
PORTES BASCULANTES
ET SECTIONNELLES
ELECTRIFICATIONS
VERANDAS

Stump & fils

SALLE D'EXPOSITION

12, rue de la Station - 4837 MEMBACH - TEL.: 087.74 21 50

AMG Belgium S.P.R.L.

Route Zénobe Gramme 1
B-4890 Thimister-Clermont
Tél. 087/44 00 44
Fax 087/44 00 49

Vervierser Straße 109
B-4700 Eupen
Tél. 087/55 37 76
Fax 087/74 46 40

e-mail: info@amg-belgium.be
www.amgbelgium.be

Friterie «Au Chalet»

Perkietz, 12

0477/40 34 10

Grand choix de viandes, sauces et boissons
Ouvert de 11h30 à 22h - Fermé le mardi
TERRASSE

QUALITÉ

Sérieux

À VOTRE SERVICE

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl
REGIFO Edition - rue St-Roch 56
Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration
à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous
au **071/ 74 01 37** ou faxez au **071/ 71 15 76**
regifo@skynet.be

Votre conseiller en communication
Mr Roland Crosset TEL 087/26 78 86 (le soir)

Découvrez la différence! Exigence - Prix - Qualité



**Achetez en
toute confiance**

**CUISINES
SCHMIDT**
CENTRE COMBI

Grand choix en placards, tables,
chaises et appareils électroménager.

**Cuisines
hans
kuckart**

Route de Herbesthal 277 • 4703 EUPEN • Tél. 087/69 93 37
www.cuisines-kuckart.be • E-mail: hans.kuckart@skynet.be
DIMANCHE OUVERT DE 13 À 18 HEURES • Fermé le mercredi
Tous les jours ouvert de 10 à 18 heures.

**Vitreterie Glaseret
A. Loup**

Vitrier et Restauration de vitraux
Ausführung alle Glasarbeiten Doppel - und Bleiverglasung

47, Rue Quatre Chemins - 4841 Henri-Chapelle
Tél / Fax : 087/44 65 77

**PIZZERIA
RISTORANTE**

QUATTRO MORI

Rue G. Maisier, 18
4830 LIMBOURG

Tél. 087/76.25.71
Fax 087/31.22.10

BATICO



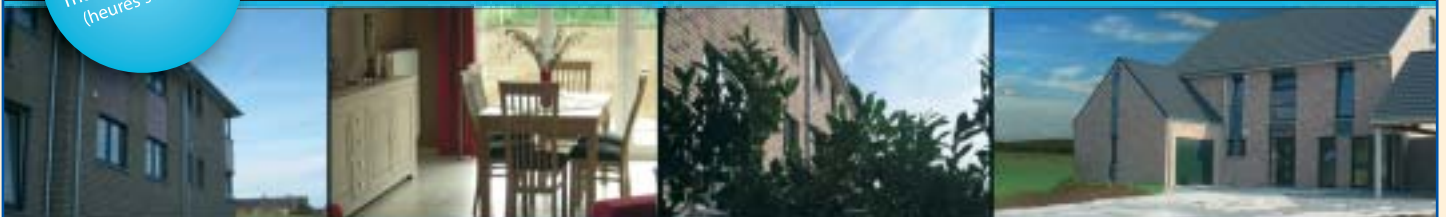
Plus qu'un nom, une signature

Visitez nos
maisons témoins !
(heures sur le site)

BATICO est spécialisé dans le développement de projets immobiliers à caractère résidentiel. Fondée en 1986, elle a réalisé à ce jour +/- 1200 logements. Elle est active dans la recherche de terrains à urbaniser, elle conçoit le parcellaire, le parti architectural et l'aspect technique des maisons, et réalise la construction des habitations. Elle s'est spécialisée dans le paiement "tout à la fin", à la signature de l'acte notarié, sans versement préalable d'acompte ou d'arrhes afin d'éviter aux acquéreurs de trop lourdes charges financières

Elle a développé un large service de communication comprenant des maisons témoins visitables à horaires fixe ou sur rendez-vous, un site internet fonctionnel, un service commercial accessible par GSM même en soirée et les week-ends, des lignes de téléphone fixes ainsi que le fax.

Notre site internet - www.batico.be - vous permettra de trouver tout les éléments utiles (concept architectural, aspect technique et aspect financier) de chaque maison projetée, en cours de construction ou construite. Nous y actualisons systématiquement l'évolution des projets en portefeuille.



Voie de Liège, 104 - B 4840 Welkenraedt
087 / 88 29 98 - infobatico@batico.be - www.batico.be